

Quelle valeur pour l'écologie dans les comptes nationaux ?

Jean-Marie Harribey

Note pour les Économistes atterrés, 17 novembre 2025

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2025/11/18/quelle-valeur-pour-l-ecologie-dans-les-comptes-nationaux>

Alors que la COP 30 s'est ouverte à Belem dans une ambiance d'incertitudes quant à la possibilité de faire progresser les engagements des États pour lutter contre le changement du climat et de violente hostilité de l'administration américaine envers tout accord, en France, le Conseil d'analyse économique (CAE) et le Sénat expriment, chacun de leur côté, leur engagement en faveur d'un autre modèle de croissance. Une Note d'analyse du CAE¹ et un rapport de la Délégation à la prospective du Sénat² viennent d'être publiés à l'appui de cette problématique. Un vent nouveau soufflerait-il ? Ou bien s'agit-il d'une répétition d'approches et de discours maintes fois exposés ?³

Combien vaut la forêt ?

C'est la question que pose le CAE. Il s'agit ici de sa valeur économique hors celle de la production de bois de chauffage, de construction, d'ameublement, de pâte à papier, etc. Ce serait, au-delà de la précédente, celle des productions non marchandes, des services écosystémiques rendus par les forêts, notamment la séquestration du carbone, et autres externalités positives, tel que le divertissement.

Cela fait maintenant près de cinquante ans que cette problématique de calculer la valeur économique de ce qui n'est pas économique est passée au crible d'une critique impitoyable. Mais rien n'y fait. Imperturbablement, les économistes dits de l'environnement, formés à l'idéologie néoclassique de la valeur, continuent à produire rapports sur rapports qui répètent inlassablement les mêmes apories. Et, au nom d'une prétendue « valeur économique totale », ils additionnent ce qui ne peut être additionné, après avoir converti au même dénominateur monétaire des éléments *incommensurables* aux marchandises, au sens strict de cet adjectif, et même *inestimables*⁴.

Le diagnostic est ainsi posé par le CAE : « Les comptes satellites de l'environnement appliqués à la forêt offrent à ce titre un outil précieux : ils constituent aujourd'hui la seule initiative reliant comptabilité environnementale et comptabilité économique. Toutefois, leur champ reste limité. Certaines externalités positives majeures, comme la biodiversité, la régulation de l'eau ou de la qualité de l'air, n'y sont pas prises en compte. La séquestration de carbone y est bien mesurée en quantités physiques, mais n'est pas valorisée économiquement. Dans ces comptes, comme dans les comptes de patrimoine de l'Insee, la valeur de la forêt se réduit ainsi à sa dimension marchande, liée à la sylviculture et à l'exploitation forestière. »

¹ Dominique Bureau, Philippe Delacote, Fanny Henriet et Alexandra Niedzwiedz, « Comment compléter les comptes nationaux pour que l'arbre ne cache plus la forêt », CAE, Note n° 86, septembre 2025, https://cae-eco.fr/static/pdf/CAE086_Forets_250911.pdf

² Éric Dumoulin, Vanina Paoli-Gagin et Stéphane Sautarel, « L'évolution des valeurs dans le champ économique à l'horizon 2050 », Rapport de la Délégation à la prospective du Sénat, n° 10, 2025-2026, <https://www.senat.fr/rap/r25-010/r25-0101.pdf>.

³ Ce texte complète un précédent « Le climat et les indicateurs macroéconomiques », Note pour les Économistes atterrés », Novembre 2024, où je présente et critique la notion « d'épargne nette ajustée » forgée par l'Insee (Sylvain Larrieu et Sébastien Roux, « L'épargne nette ajustée des effets liés au climat est négative en France » *Insee Analyses*, n° 98, 5 novembre 2024, file:///Users/admin%201/Desktop/IA98.pdf), <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/indicateurs-ajustes.pdf>.

⁴ J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable*, Les Liens qui libèrent, 2013, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/ouvrages/livre-richesse-entier.pdf> ; *En quête de valeur(s)*, Éd. du Croquant, 2024.

(p. 6).

La question est alors selon le CAE : « Comment valoriser le puits de carbone forestier ? » (p. 7), et plus précisément : « Quelle valeur accorder à une tonne de carbone persistante dans l'atmosphère ? » (p. 7), de telle façon que les services écosystémiques de la forêt soient intégrés dans les comptes nationaux, et pas seulement en termes physiques, mais aussi en termes monétaires. C'est d'autant plus important, dit le CAE avec raison, que la capacité d'absorption du carbone par les forêts risque de s'amenuiser au point de rendre celles-ci émettrices nettes de gaz à effet de serre (GES) en 2050.

Le fondement de la méthode d'évaluation ou de « valorisation » de cette capacité d'absorption est une analyse en termes de coûts/bénéfices. L'analyse comparant coûts et bénéfices de l'action en faveur du climat, et par conséquent ici en faveur de la forêt, comporte trois variantes (encadré 3, p. 9). Le résultat de la première serait donné par la valeur actualisée des dommages évités grâce à une baisse des émissions, qui elle-même équivaudrait au consentement marginal à payer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La deuxième variante vise à ne pas dépasser un plafond d'émissions correspondant à une « valeur d'action pour le climat » mesurée par le coût marginal d'abattement des émissions. Toute action coûtant moins que cette valeur serait entreprise. La troisième variante repose sur la prise en compte des prix sur les marchés corrigés par les taxes ou le prix de quotas d'émissions de GES.

Le point commun entre ces approches est que, explicitement ou implicitement, il s'agit toujours de mesurer la valeur d'un élément naturel (ici, la forêt) par la valeur de sa dégradation, et cette dernière par le coût économique de la réparation, si tant est que celle-ci soit possible. On va donc de réduction en réduction non pas des émissions de GES, mais de la conception même de la nature. Bien qu'ils s'en défendent, les économistes de l'environnement – ceux plus ou moins influencés par la méthodologie néoclassique – en reviennent toujours à une évaluation marchande de substitution⁵. Ainsi serait résolue l'incommensurabilité des « valeurs » et leur sommation deviendrait réalisable : la « valeur ajoutée totale » (p. 8, 9, 10, 11) – donc économique – de la forêt se décomposerait en : la « valeur ajoutée marchande du secteur forêt-bois » (28 %), la « valeur ajoutée liée au service de séquestration et de régulation des forêts » (40 %), et « la valeur ajoutée des services culturels et récréatifs des forêts » (32 %) (figure 4, p. 10). Plus anciennement, d'autres études avaient donné une valeur monétaire à la photosynthèse réalisée par les forêts françaises en multipliant la quantité de carbone captée par le prix de la tonne sur le marché des permis d'émissions européen⁶.

Le CAE peut alors calculer la « valeur sociale de séquestration forestière » comme étant le prix du « coût social du carbone » multiplié par un coefficient de 0,4 qui « rend compte de la non-permanence du stockage forestier » (p. 8). Au total, « Les services de régulation et de soutien et les services récréatifs représentent les 2/3 de la valeur ajoutée totale du secteur forêt-bois, qui s'élève à 11,2 Md€ en 2018. La valeur sociale du carbone stocké dans la biomasse est d'environ 380 Md€ et la valeur actualisée nette des bénéfices futurs liés aux autres services écosystémiques est estimée à 270 Md€, soit respectivement 2,7 et 2 fois la

⁵ La démarche « d'internalisation des effets externes », initiée par Pigou au début du XX^e siècle et modélisée ensuite successivement par Hotelling, Hartwick et Coase est l'objet de critiques récurrentes depuis au moins les années 1970. Pour une synthèse, J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, op. cit.*

⁶ Annabelle Berger et Jean-Luc Peyron, « Les multiples valeurs de la forêt française », IFEN, *Les données de l'environnement*, n° 105, août 2005, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/media/552/download?inline>. L'étude pionnière en la matière est celle de Robert Costanza (et al.), « The Value of the World's Ecosystem Services and Natural Capital », *Nature*, vol. 387, n° 6630, 15 mai 1997, p. 253-260, <https://doi.org/10.1038/387253a0>. Suivie de Robert Costanza (et al.), « Changes in the global value of ecosystem services », *Global Environmental Change*, vol. 26, 2014, p. 152-158, <http://dx.doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2014.04.002>

valeur patrimoniale de la forêt en 2023. » (p. 11).

En procédant à de telles opérations arithmétiques, le concept de « capital naturel » (p. 1, 2) trouverait donc une légitimation. Comme tout capital, il a vocation à être rentabilisé. Et on sait que la majorité de la forêt française est propriété privée. Le mode d'appropriation et le mode d'exploitation de la forêt qui prédominent montrent que le modèle de Garret Hardin⁷ préconisant l'extension de la propriété privée pour protéger les « biens communs » produit au contraire la dégradation de la nature et la concentration de ses ressources dans les mains de monopoles, et la financiarisation de la forêt va de pair avec le productivisme forestier⁸.

L'une des recommandations du CAE (n° 5, p. 12) est donc d'« intégrer la filière bois dans les marchés de quotas CO2, avec un prix reflétant la non-permanence du stockage ».

Finalement, le soubassement théorique et épistémologique de cette démarche est bien résumé par les premières lignes de l'encadré 3 (p. 9) concernant la « comptabilisation des services récréatifs de la forêt » : « L'évaluation monétaire des services récréatifs, hors tourisme, repose principalement sur les *valeurs d'usage*, c'est-à-dire les prix et coûts observés. » (je souligne). De Jean-Baptiste Say au CAE, en passant par l'ONU⁹, la valeur d'usage est susceptible d'être réduite à une quantité de monnaie, elle même mesurant le bien-être, malgré les précautions de langage assurant du contraire.

Quelles valeurs en 2050 ?

On aurait presque envie de dire « That is the question ». C'est ce que demande, bien sûr en langue de Molière, la Délégation à la prospective du Sénat dans un rapport faisant suite à une série d'auditions d'experts tous bien intentionnés mais à qui échappent toutes les subtilités de la critique de l'économie politique. Et pourtant, dès l'introduction, une grande ambition est exprimée : « Dans des sociétés en quête de sens, que restera-t-il à l'horizon 2050 des logiques actuelles de croissance, de profit, de compétition ? Comment se mesureront la prospérité et la solidarité intergénérationnelle ? Assistera-t-on à une recomposition des valeurs et à l'émergence de nouvelles priorités fondées par exemple sur la sobriété, la santé et le bien-être ? » (p. 1). À lire cette introduction, on pourrait croire que la logique du profit pointée par les sénateurs va amener à réfléchir sur l'organisation sociale au sein de laquelle elle prévaut. Non, le mot « capitalisme » ne figure pas dans les 72 pages du rapport.

C'est le premier paradoxe de ce rapport. Dans une première partie, les sénateurs exposent en quoi l'objectif de croissance économique a subordonné toutes « les valeurs » bien qu'ayant amélioré les conditions de vie. Ils vont même jusqu'à dénoncer « le mythe de la mondialisation heureuse [qui] semble ainsi s'achever dans une crise de la valorisation » (p. 8). Mais, à mesure que l'exposé se déroule, la confusion conceptuelle s'installe. Pour l'un des experts auditionnés, Jérôme Batout, « la valeur économique est fongible dans toutes les autres zones de valeur, et l'existence d'un prix permet de les comparer » (p. 7), formule approuvée par les rapporteurs. Donc, selon ce rapport, les éléments incommensurables peuvent être comparés. On ne louera jamais assez Aristote, l'économie politique anglaise de Smith et Ricardo d'avoir eu l'intuition que cela n'avait aucun sens, et Marx d'en avoir fait le point de départ de la critique de la marchandise. Autrement dit, englober la valeur dans les valeurs, ou faire dériver la première des secondes, ou croire que les deux relèvent du même cadre conceptuel, ou encore prétendre mesurer économiquement la valeur intrinsèque de la nature,

⁷ Garrett Hardin, « The tragedy of the commons », *Science*, vol. 162, 1968, p. 1243-1248, <https://math.uchicago.edu/~shmuel/Modeling/Hardin,%20Tragedy%20of%20the%20Commons.pdf>.

⁸ J.-M. Harribey, « Tous feux, tout flambe », *Politis*, n° 1879, 11 septembre 2025, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/soutenabilite/tous-feux-tout-flambe.pdf>.

⁹ ONU, « Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2021 : la valeur de l'eau », mars 2021, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375725>. Voir ma critique dans « Le discours sur la valeur de l'eau ne vaut pas grand-chose », 7 avril 2021, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2021/04/07/le-discours-sur-la-valeur-de-l-eau-ne-vaut-pas-grand-chose>.

sont des oxymores¹⁰.

L’imbroglio du rapport du Sénat est à son comble quand, après avoir approuvé la mise en monnaie de toutes les valeurs, le rapport affirme exactement la proposition antagonique : « L’économie qui mobilise ce qui est évaluable, chiffrable, comparable, et nous conduit à cesser de valoriser ou à relativiser ce qui échappe à la mesure – les valeurs éthiques –, est en quelque sorte devenue l’accord sur lequel pouvaient se fonder tous nos désaccords » (p. 7). Si l’on comprend bien, ce qui échappe à la mesure doit quand même être mesuré.

Le plus étonnant est qu’on pourrait trouver mille convergences avec le rapport du Sénat pour décrire le délabrement général du monde, notamment « l’interdépendance des risques économiques, sociaux et environnementaux » (p. 16), mais qui s’arrêtent au moment d’en dégager la logique interne. On reste interloqué quand le rapport, sur la base des propos de Philippe Dessertine, ancien grand chantre de la financiarisation de l’économie, soutient que « le vieillissement démographique mondial bouleverse la *notion* de valeur économique » (p. 11, je souligne). C’est confondre la notion de valeur avec l’objet de la mesure.

Ces contradictions, bien plus que des paradoxes d’ailleurs, éclatent quand le rapport du Sénat reconnaît que « la faiblesse de l’approche par un indicateur synthétique unique [tel le PIB] tient en effet à la difficulté de pondérer les différents objectifs sociaux, économiques et environnementaux dans un seul chiffre : comment par exemple tenir compte simultanément d’une hausse des revenus de la population et d’une dégradation des conditions environnementales ? » (p. 24). Ainsi, la réduction en un dénominateur commun est impossible. « La réflexion n’a toujours pas abouti », nous disent les rapporteurs. Et elle n’est pas près de l’être. Car *la dilution des valeurs dans une valeur, celle de l’économie, ne peut pas être une catégorie de pensée*, elle n’est que la marque, dans la vie réelle, de la marchandisation du monde annoncée et critiquée par Marx. Le « pire de la valeur », comme disait Michel Husson¹¹, résidant dans la croyance que le mimétisme sur les marchés financiers pouvait être étendu en substitution aux rapports de production.

Le journal *Le Monde* croit pouvoir dire que « La droite sénatoriale s’intéresse à la post-croissance »¹². Mais il n’en est rien. Le rapport dit souhaiter un nouveau modèle de croissance, en inventoriant toutes les variantes possibles, allant de l’économie verte, à l’économie circulaire, à celle du donut, à côté de la post-croissance. Et, parmi les outils pour y parvenir, il y a la « nouvelle comptabilité socio-environnementale » dans les entreprises, dont l’exemple le plus connu est le CARE (Comptabilité adaptée au renouvellement de l’environnement) (p. 49)¹³. Elle consiste à inscrire à l’actif du bilan de l’entreprise les salaires considérés comme une reconstitution du « capital humain » sur la base de la *valeur créée par le travail*, faisant ainsi disparaître la notion même de plus-value capitaliste (dans la comptabilité habituelle, celle-ci n’est pas plus visible, mais au moins les salaires apparaissent comme le coût du travail pour le capital). Un traitement analogue serait effectué pour le « capital naturel » dont le coût de la réparation du dégât serait considéré comme son amortissement. Tandis qu’au passif seraient inscrits les budgets assimilés au financement des

¹⁰ Voir à ce sujet la récusation limpide de « la contradiction dans les termes » de valeur intrinsèque par John Dewey, *La formation des valeurs*, Les Empêcheurs de penser en rond, La Découverte, 2011, p. 108-110, parce que toute valeur implique une relation humaine. Voir aussi J.-M. Harribey, « La valeur est de retour », *AOC*, 14 mai 2025, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/valeur-de-retour.pdf>.

¹¹ Michel Husson, « Le pire de la valeur, À propos du livre d’André Orléan, *L’empire de la valeur* », *Contretemps*, n° 13, mars 2012, p. 152-156, <http://hussonet.free.fr/pirval.pdf>. En cohérence avec J.-M. Harribey, « La valeur ni en surplomb, ni hors-sol », *Revue de la Régulation*, n° 10, deuxième semestre 2011, <https://journals.openedition.org/regulation/9483>.

¹² Denis Cosnard, *Le Monde*, 9 et 10 novembre 2025.

¹³ Pour un commentaire du CARE, voir J.-M. Harribey, « Du nouveau dans la comptabilité d’entreprise ? », 21 mars 2022, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2022/03/21/du-nouveau-dans-la-comptabilite-d-entreprise>.

« dettes » sociale et écologique. Tout cela est certes ingénieux mais suppose résolu le problème récurrent de la réduction à une quantité de monnaie de cet « actif » social et de cet « actif » naturel, les deux considérés comme pouvant être gérés comptablement comme des actifs financiers.

Parmi les outils, il y a aussi les nouveaux indicateurs macroéconomiques, avec les comptes nationaux augmentés ou ajustés qui sont promus, à la suite notamment des travaux de l'Insee¹⁴. Il faut remarquer que le rapport du Sénat fait preuve d'une grande prudence : « Il s'agit, à travers le calcul d'un produit intérieur net ajusté (PINA), de corriger le produit intérieur net (indicateur qui prend en compte la dégradation des équipements et des bâtiments) des dommages engendrés par les dérèglements climatiques. *Cette démarche ne modifie pas le PIB* mais permet de le compléter *pour mieux tenir compte des valeurs environnementale et sociale* » (p. 43, je souligne). D'un côté, à juste titre, le rapport n'abandonne pas le PIB, mais, de l'autre il « le complète » monétairement par des « valeurs » qui échappent à la quantification selon ses propres dires.

C'est le problème récurrent que n'arrivent pas à résoudre tous les « reconstruteurs d'indicateurs », aussi bien intentionnés soient-ils ou bien influents au sein des institutions internationales, allant sur le plan international de la Commission Stiglitz, Sen et Fitoussi, à l'ONU, à l'OCDE, ou en France au CESE, à l'Insee, ou au Sénat¹⁵.

C'est également à ce sujet qu'une discussion a eu lieu avec des auteurs qui ont raison de souligner que les critères de la santé ou de l'éducation devraient désormais prendre le pas sur tout autre critère marchand, mais qui, à mon sens, restent très mesurés (si je peux dire) quant à la transformation des rapports sociaux de production. Ainsi Éloi Laurent, cité dans le rapport du Sénat, répéterait-il aujourd'hui ce qu'il écrivait naguère en faveur d'une substitution de la « pleine santé » au « plein emploi » ?¹⁶ Il est probable que non parce qu'il articule désormais le social et l'écologie. La focalisation sur le PIB pour désigner le « baromètre » ou la « boussole » du système économique est aussi le leitmotiv de Timothée Parrique, mais qui passe largement à côté de la nature du capitalisme dès lors que le taux de profit est ignoré en tant qu'indicateur-clé de la dynamique du système¹⁷.

Il est tout à fait intéressant que le CAE et le Sénat publient simultanément deux contributions à la réflexion sur les enjeux de la soutenabilité du mode de vie, et précisément au moment où l'on s'accorde à dire que la COP 30 est peut-être la dernière chance pour que les États prennent véritablement en charge la question du réchauffement climatique, avant qu'il ne soit trop tard. Les rapports de forces géopolitiques entre grands États, intimement liés aux rapports de forces économiques imposés aux classes sociales dominées, font craindre le pire. Surtout si les classes dominantes s'appuient idéologiquement sur des conceptions théoriques des relations de l'humanité à son environnement naturel totalement erronées.

L'économiste Michel Aglietta, malheureusement disparu cette année, écrivait : « La

¹⁴ Sylvain Larrieu et Sébastien Roux, « L'épargne nette ajustée des effets liés au climat est négative en France », *op. cit.*

¹⁵ Pour un aperçu de la critique de ces approches qui sont référencées ici : J.-M. Harribey, « Richesse : de la mesure à la démesure, examen critique du rapport Stiglitz », *Revue du MAUSS*, « La gratuité, Éloge de l'inestimable », n° 35, 1^{er} semestre, p. 63-82, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/stiglitz.pdf>.

¹⁶ Éloi Laurent, *Et si la santé guidait le monde ? L'espérance de vie vaut mieux que la croissance*, Les Liens qui libèrent, 2020, p. 78. Pour un commentaire, J.-M. Harribey, « La santé pour guider l'économie ? Oui, mais... », 21 novembre 2020, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2020/11/21/la-sante-pour-guidier-l-economie-oui-mais-discussion-avec-elois-laurent>.

¹⁷ Timothée Parrique, *Ralentir ou périr, L'économie de la décroissance*, Seuil, 2022. Pour un commentaire, J.-M. Harribey, « L'économie de la décroissance reste encore à inventer », 30 octobre 2022, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2022/10/30/l-economie-de-la-decroissance-reste-encore-a-inventer>.

valorisation [de la nature] est le résultat de débats politiques dont l'enjeu est d'énoncer *combien la société est prête à dépenser* pour conserver les biens publics que sont tels ou tels écosystèmes par rapport à des usages alternatifs du revenu produit par l'activité économique » (je souligne)¹⁸. Mais cela n'a rien à voir avec la « valeur intrinsèque » avancée par les Nations unies, ce que confirme Aglietta : « La valeur de la dégradation de différents types d'écosystèmes est le coût écologique non payé, en tant que *coût de remplacement* d'un actif dont la valeur doit être comptabilisée dans la richesse sociale totale » (je souligne)¹⁹, car ce coût de remplacement ne peut être évalué, au mieux, qu'en termes de travail direct et indirect. Comment pourrait-on croire alors possible de mesurer « les valeurs sociales marginales des contributions de ces actifs au bien-être social »²⁰? Aglietta pensait qu'« une évaluation de la variation du bien-être social est équivalente à une évaluation de la variation des moyens qui y conduisent »²¹. Mais cette équivalence résulte de la conception additive des différentes sortes de capitaux (économique, social, humain, naturel) et donc de leur possible substituabilité, dont je pense qu'elles n'ont pas de sens.

Telle a toujours été l'impasse de la dénommée économie de l'environnement. Telle est encore la croyance que substituer des artefacts à la nature épuisée ou dégradée suffirait à assurer la soutenabilité du mode de vie. Telle est aussi la croyance que mesurer, mesurer, finirait par produire un effet performatif.

17 novembre 2025

**Annexe extraite de *L'économie économe*, L'Harmattan, 1997, p. 253-256
et de**

Développement soutenable et réduction du temps de travail, Thèse de doctorat, 1996, p. 650-653,
<https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/ouvrages/these.pdf>

Le PIB (exprimé au coût des facteurs) est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, celles ne donnant lieu à aucune destruction ni restauration de ressources naturelles (appelons-les *propres* : VAB_p), celles donnant lieu à une destruction de celles-ci (VAB_d) et celles ayant été créées pour les restaurer (VAB_r) :

$$PIB = \sum VAB = \sum VAB_p + \sum VAB_d + \sum VAB_r.$$

En faisant abstraction de toute TVA et du solde des revenus en provenance et en direction du reste du monde, le revenu national net est égal au PIB moins l'amortissement du capital artificiel :

$$RNN = PIB - \delta K_m = \sum VAB_p + \sum VAB_d + \sum VAB_r - \delta K_m.$$

Ce revenu national net est encore égal à : $RNN = \text{salaires} + \text{profits distribués}$.

A quoi serait égal le revenu national net soutenable ?

$$RNNS = \sum VAB_p + \sum VAB_d + \sum VAB_r - \delta K_m - \delta K_n.$$

Or la dépréciation du capital naturel δK_n étant estimée par les coûts de restauration du patrimoine naturel endommagé, on aurai t:

$$\begin{aligned} RNNS &= \sum VAB_p + \sum VAB_d + \sum VAB_r - \delta K_m - \sum VAB_r \\ &= \sum VAB_p + \sum VAB_d - \delta K_m. \end{aligned}$$

L'identité de ce nouvel agrégat RNNS avec la somme des revenus versés aux agents économiques, salaires et profits, n'est donc plus possible, le RNNS étant inférieur au RNN, sauf si on inventait la notion de salaires et profits soutenables. Précisément, la différence représente le revenu

¹⁸ Michel Aglietta, « Pour une croissance inclusive et soutenable » dans M. Aglietta (dir.), *Capitalisme, Le temps des ruptures*, Odile Jacob, 2019, p. 502.

¹⁹ *Ibid.*, p. 503.

²⁰ *Ibid.*, p. 497.

²¹ *Ibid.*, p. 497.

avancé par les générations futures à la génération actuelle. Autrement dit, nous héritons de ceux qui devraient hériter de nous. Un agrégat censé refléter le souci d'équité intergénérationnelle avalise la spoliation, de même qu'un taux d'actualisation déprécie le futur. C'est la première raison qui fait du revenu national net soutenable, du PIN vert et donc du PIB vert de vulgaires contresens.²²

Si, d'une période à l'autre, la variation du PIB et celle du coût de restauration des éléments naturels sont égales ou proportionnelles, les indications fournies par le PIN ou le RNNS sont sans différence significative. En sens inverse, que signifierait une variation du RNNS sans que l'on sache si elle est due à une variation du PIB plus ou moins importante que celle du coût de restauration, c'est-à-dire sans que l'on sache si elle est due à une variation des activités propres, des activités destructrices ou des activités de réparation ? Devant cette incertitude, il y a de forts risques pour que le RNNS tombe en désuétude et que l'on revienne à l'observation de l'agrégat brut, c'est-à-dire que l'on délaisse la mesure des dépréciations de toutes sortes, celles du capital artificiel comme du patrimoine naturel, de la même façon que l'habitude est de suivre l'évolution du produit intérieur brut alors que c'est véritablement le produit intérieur net qui est l'indicateur de la richesse créée au cours de la période. Cela constitue la deuxième raison qui fait du PIB vert un contresens. Mais ne débouche-t-on pas sur un non-sens ?

La logique du PIB est de comptabiliser les activités monétisées marchandes et non marchandes, qu'elles soient destructrices et polluantes ou au contraire économies et réparatrices. Mais, comme nous venons de le voir, il est illogique de concevoir un agrégat qui aurait pour tâche simultanément d'additionner les activités de réparation des dommages et de soustraire ces dommages qu'on ne sait pas mesurer autrement que par la valeur de la réparation. Il résulte de cette contradiction que le principe d'économie des ressources naturelles ne peut être traduit dans un agrégat économique pour la simple raison qu'un agrégat économique n'est pas un agrégat d'économie. On peut discerner trois raisons à cette impossibilité.

D'abord, seules les activités monétisées étant prises en compte, l'activité humaine non monétisée qui serait protectrice des écosystèmes échappe au recensement fait par le PIB et donc par le RNNS. Ainsi le paysan traditionnel qui entretient ses haies, au détriment de sa productivité, mais au profit de la protection des sols et de la faune, ne contribue pas à l'augmentation du PIB ni à celle du RNNS. De même, l'agriculteur pratiquant l'agro-biologie apporte une contribution au PIB moindre que celle de l'agriculteur pratiquant l'agriculture et l'élevage intensifs si la valeur supérieure de l'unité produite par l'activité du premier est plus que compensée par une production moindre.

Ensuite, la mesure du PIB n'a aucune raison d'être en dehors de la recherche de sa croissance : si on mesure le PIB, c'est pour enregistrer pas à pas, année après année, sa progression, que celle-ci soit obtenue grâce à un surcroît ou grâce à une moindre quantité de matières premières. En cas de conflit entre eux dans le cadre de la problématique du développement économique, le principe de croissance l'emporte sur le principe d'économie. Ce n'est que dans le cas où l'on atteint une situation de rendements croissants des ressources que le principe d'économie refait surface, mais jamais en tant qu'objectif, toujours en tant que résultat heureux et circonstancié du progrès technique.

Enfin, la notion de soutenabilité implique la protection des intérêts des générations présentes et futures. Si l'on pouvait garantir à nos descendants la préservation de leurs intérêts par la sauvegarde des ressources naturelles, notre mission de soutenabilité à leur égard serait remplie. Mais la mission de soutenabilité à l'égard de la génération actuelle exige pour être remplie que le principe d'économie s'applique non seulement aux ressources naturelles mais également aux ressources humaines. Autrement dit, l'économie de la peine des hommes devrait être un objectif pris en compte dans les tentatives de mesure de la soutenabilité. Or cela est antinomique avec la notion d'agrégat économique, qu'il soit ou non mâtiné de correction environnementale. La production étant un acte humain, exigeant un travail souvent fatigant ou destructeur de la santé, on ne peut construire un agrégat soutenable donnant la mesure en même temps de l'augmentation de la première et de l'économie du second

²². Isabelle Cassiers [1995] fait remarquer que si le coût social d'une dégradation de l'environnement était estimé pour une valeur supérieure à ce qu'il serait possible de réparer, alors, en dépit d'un solde environnemental négatif, le PIB s'accroîtrait : par exemple avec un dégât estimé à 3 milliards d'écus dont on pourrait réparer seulement le tiers, le PIB s'accroîtrait de 1 milliard alors que la ressource naturelle endommagée aurait vu sa valeur diminuer de 2 milliards. Cela est juste mais les économistes de l'environnement pourraient objecter qu'il suffirait de défaillir les 3 milliards de dégâts avant de rajouter le milliard de réparation. Il faut donc dire que cette procédure serait la preuve même de la faillite théorique de leur démarche puisqu'ils n'évaluerait plus le dégât par la réparation.

puisque depuis deux siècles la diminution du temps de travail est bien moins forte que l'accroissement de la production. Seul un agrégat rapporté à la peine des hommes quantifiée exprimerait cette forme de soutenabilité. Mais le dilemme suivant persisterait. Supposons une population dont la structure par âge, sexe, actifs/inactifs, ne change pas. Que signifie une variation de sa consommation de médicaments ? Si elle augmente, le PIB fait de même : est-ce le signe d'une amélioration de son état de santé ou d'une dégradation, ou encore d'une dégradation stoppée et transformée en maintien par l'augmentation de la consommation ? Un RNNS devrait augmenter dans le premier cas, diminuer dans le second et rester stable dans le troisième. Si elle diminue, le PIB l'imitera mais le RNNS réagit en sens inverse de précédemment.

Pour toutes ces raisons, la notion de revenu national soutenable ou de produit intérieur vert apparaît comme un non-sens. Le principe d'économie est irrémédiablement noyé et dévoyé dans tout agrégat économique. Le PIB est la seule manière de mesurer l'activité monétisée et réciproquement il ne peut exprimer que la variation de celle-ci. Toute adjonction qualitative à un indicateur qui ne supporte que des caractéristiques quantitatives est dépourvue de sens ; pire, les éléments qualitatifs que l'on tenterait d'y intégrer, indépendamment de la difficulté de les quantifier à leur tour, pourraient alternativement venir accroître ou diminuer l'agrégat traditionnel sans qu'il y ait de critère de choix entre les deux possibilités. Précisons que ce jugement n'équivaut pas à un quitus donné à l'agrégat traditionnel qui reste critiquable dans sa prétention à vouloir mesurer le bien-être. Ce dernier ne relève pas du niveau atteint par un agrégat. En revanche, l'activité économique produite par le développement est rendue par cet agrégat.